COLLEGE AU CINEMA 2013 -2014
CONVENTION DE PARTENARIAT CINEMAS 93 ET SALLES DE CINEMA

CINEMAS 93, coordinateur de l'opération « Collège au Cinéma en Seine Saint-Denis », s'engage à :

Coordonner la participation des salles : demander la disponibilité et établir le calendrier de circulation des films (JUIN).

Organiser et collecter les inscriptions des collèges :

- JUIN : diffuser la brochure Collège au cinéma aux collèges
- SEPTEMBRE : recueillir les Inscriptions des enseignants jusqu'au
- OCTOBRE : demander la validation des inscriptions aux salles transmettre les coordonnées des collèges inscrits aux salles

Collecter ou éditer les documents de communication et les documents pédagogiques :

- Cinémas 93 édite : une brochure collège au cinéma, un flyer élève, une carte cinéma élève, un dossier enseignant et une fiche pédagogique élève pour les films spécifiques
- Cinémas 93 réserve les dossiers pédagogiques et les fiches élève des films auprès du CNC et les collecte dans ses locaux
- Site Internet : informations sur les films et les ressources d'éducation à l'image, la circulation des copies régulièrement mise à jour, les carnets de bord

Organiser la réunion de démarrage et de bilan : tous les enseignants et les salles participantes sont conviés au mois d'octobre et au mois d'avril à des réunions.

Coopérer à la mise en œuvre des projections :

- Assurer l'interface permanente avec les collèges, les principaux, les enseignants pour des problèmes pratiques ou des questions pédagogiques et cinématographiques.
- Faire signer une convention aux collèges.

Organiser et prendre en charge les transports pour les collèges éloignés :

Merci de nous communiquer vos dates de séances pour pouvoir réserver les bus ou les transports en commun.

La demande de transport doit être soumise par l'enseignant coordinateur de chaque collège.

Organiser le suivi pédagogique :

- Organiser la formation (3 jours en octobre pour les enseignants et les salles)
- Créer et mettre en ligne les carnets de bord pour les salles et les enseignants pour permettre d'évaluer et faire évoluer le dispositif. Chaque trimestre un carnet pour les films proposés et un carnet de bilan en fin d'année. Une synthèse des carnets est faite en fin d'année.
- Organiser des interventions en classe pour celles qui en font la demande (et dans la limite de place disponibles).
- Organiser des interventions en salle et des rencontres pour les salles qui en font la demande (et dans la limite des places disponibles).

COLLEGE AU CINEMA 2013 -2014
CONVENTION DE PARTENARIAT CINEMAS 93 ET SALLES DE CINEMA

La salle s'engage à :

Collaborer à l'établissement du calendrier de circulation de films :

- JUIN: signaler ses indisponibilités **(dans la limite de 15 jours/trimestre)** et le nombre de classes qu'elle peut accueillir.
- JUIN -JUILLET : valider la circulation des films (aucun changement ne pourra être pris en compte après cette date).

Accepter la carte collège au cinéma :

Permettre à tous les élèves inscrits à CAC en Seine-Saint-Denis d'utiliser une **carte Collège au cinéma** pour participer à toutes les séances de la salle à un tarif réduit

Impulser et suivre l'inscription des collèges :

- JUIN-SEPTEMBRE : prendre contact avec les collèges de la ville pour leur proposer la participation à Collège au Cinéma
- OCTOBRE : valider les inscriptions reçues par Cinémas 93 et contacter les collèges inscrits **pour organiser toutes les séances sur l'année et communiquer les dates à Cinémas 93.** Communiquer aussi les changements d'effectifs**.**

Distribuer les documents :

- Communiquer à Cinémas 93 le nombre d'élèves inscrits et les changements en cours d'année.
- Récupérer les documents pédagogiques à Cinémas 93 chaque trimestre.
- Transmettre les documents pédagogiques aux enseignants ***en amont*** des projections.
- Remettre la carte et le flyer élèves aux enseignants en début d'année ou lors de la réunion de démarrage

Organiser et animer les projections :

- Les classes inscrites doivent assister aux projections des 4 films. Le nombre d'élèves maximum à chaque projection est fixé à 100.
- Le coordinateur, pour chaque collège organise les séances avec la salle. ***Merci de nous communiquer vos dates de séances***.
- **Si il y avait un problème par rapport à une séance ou à une classe prière de le communiquer dans les plus brefs délais à cinémas 93 qui cherchera une solution (récupérer la copie à un autre moment, renvoyer la classe vers une salle limitrophe)**
- Dans la mesure du possible, les salles de cinéma partenaires présentent les films aux élèves et organisent des débats à l'issue des projections.

Suivre l'ordre de circulation des copies :

- Contrôler la mise à jour des circulations (sur le site internet)
- La première salle à projeter le film va récupérer la copie au stock indiqué.
- La salle qui suit récupère la copie et contacte la salle qui la précède.
- En aucun cas les copies ne doivent retourner au stock avant la fin de la circulation !!
- La dernière salle retourne dès que possible la copie au stock.
- Si nécessaire, les salles de cinéma organisent des séances de rattrapage pour permettre aux classes inscrites de voir les films prévus. Pour organiser ces séances, contacter Cinémas 93.
- Avec les copies du CNC, vous pouvez organiser une séance publique par film.

S'occuper de la billetterie :

- Le tarif de Collège au Cinéma est de 2,50 € par séance et par élève.
- **Les collèges règlent les tickets à la salle**

Organiser la réunion de démarrage :

Chaque salle participe à la réunion de démarrage avec tous les enseignants inscrits, pendant la formation Collège au cinéma. Les réunions de démarrage sont animées par les responsables de la salle pour présenter le dispositif, distribuer les documents pédagogiques et caler les dates des séances.

Cette année nous vous proposons d'organiser votre réunion le 14 octobre à 9h30 au cinéma Le Trianon à Romainville dans le cadre du stage de formation des enseignants.

Participer à la formation (3 jours en octobre : 14,15 et 17 octobre) et à la réunion de bilan le 29 avril.

Remplir le carnet de bord au fur et à mesure : les carnets de bord est en ligne (carnet films et carnet de bilan)